



Besançon, le 5 juin 2019



Semaine Européenne du Développement Durable 2019 Trophées de l'économie circulaire

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté lance le 5 juin 2019, les Trophées de l'économie circulaire, mention Consom'action.

Les enjeux de ces trophées se situent à la croisée de l'Objectif de Développement Durable n°12 « Production et consommation responsable » et du chapitre « Mieux consommer » de la Feuille de Route Économie Circulaire d'avril 2018. Ils visent plus particulièrement :

- la mise en œuvre des moyens d'une consommation plus responsable ;
- l'allongement de la durée de vie des produits ;
- la création d'emplois pérennes, notamment issus de l'économie sociale et solidaires ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces trophées sont l'occasion de récompenser et de valoriser les initiatives exemplaires et innovantes, existantes ou en émergence, en matière de consommation responsable et d'allongement de la durée d'usage des biens à destination du grand public, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Vous proposez les moyens d'une consommation plus responsable à destination du grand public ? Vous mettez en œuvre des solutions d'auto-consommation, de circuits courts, de vente de produits bio, locaux, en vrac, de valorisation des invendus, de consommation collaborative ? Vous proposez la vente de produits de seconde main, des services de réparation, le troc ou la refabrication ? Ces trophées sont pour vous ! Candidatez, le seul risque c'est de gagner !

Seront retenus à l'issue des candidatures, 4 lauréats choisis par le jury, un coup de cœur du public et un coup de cœur des lycéens.

Chaque initiative lauréate gagnera la possibilité de réaliser un clip pour valoriser son initiative ainsi qu'une enveloppe de 200 € à 1000€.

Pour participer avant le 31 août 2019, rendez-vous sur le site de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, ça ne prend que 10 minutes !



Contact :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr